



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-62133>

Département(s) de publication : **21, 25, 71, 39**

Annonce n° **24-62133**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : PlateForme Commissariat Est

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Défense

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : NETTOYAGE, ENTRETIEN DES LOCAUX COMMUNS, D'HEBERGEMENT, DE PLONGE ET PRESTATION DE PLONGE AU PROFIT DU GSBDD DE BESANÇON - 7 LOTS

**Description** : NETTOYAGE, ENTRETIEN DES LOCAUX COMMUNS, D'HEBERGEMENT, DE PLONGE ET PRESTATION DE PLONGE AU PROFIT DU GSBDD DE BESANÇON - 7 LOTS

**Identifiant de la procédure** : 98b4deb0-1fbd-4c4b-8dc6-3337990668fb

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

##### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Le DCE est téléchargeable sur le site [www.marchespublics.gouv.fr](http://www.marchespublics.gouv.fr) La transmission des plis électroniques est obligatoire, elle s'effectue à partir de ce site. Les critères et sous critères d'attribution ainsi que la méthode de notation sont indiqués dans les articles 6.2.1 et 6.2.2 du règlement de la consultation. Référence du dossier : DAF\_2023\_000511

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

## 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0003

**Titre** : LOT 3 - DIJON

**Description** : Nettoyage et entretien des locaux d'hébergement et d'hôtellerie, et des vitres au profit du GSBdD de Besançon pour les sites de DIJON

**Identifiant interne** : 3

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville** : DIJON

**Code postal** : 21000

**Subdivision pays (NUTS)** : Côte-d'Or ( FRC11 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville** : LONGVIC

**Code postal** : 21600

**Subdivision pays (NUTS)** : Côte-d'Or ( FRC11 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 01/09/2024

**Durée** : 12 MONTH

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 391,292.4 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** L'exécution des prestations commencera le 01/09/2024, ou au lendemain de sa notification si celle-ci est postérieure. Le Pouvoir Adjudicateur (PA) pourra décider de reconduire unilatéralement l'accord-cadre trois (3) fois pour une durée ne pouvant excéder quatre (4) ans au total. Reconduction 1 : du 01/09/2025 au 31/08/2026 ; Reconduction 2 : du 01/09/2026 au 31/08/2027 ; Reconduction 3 : du 01/09/2027 au 31/08/2028. En qualité d'ordonnateur secondaire, la PFC Est procède à la liquidation des factures et à leur demande de paiement auprès du Directeur Départemental des Finances Publiques de la Moselle, 1 rue François de Curel BP 41 054, 57036 METZ Cedex, qui effectue le paiement par virement au compte bancaire indiqué dans l'acte d'engagement. Pour tous problèmes de paiement, il convient de s'adresser à la division finances de la PFC Est dont les coordonnées sont les suivantes : Tél. : 03 87 15 51 04 Courriel : pfcestassistancefacturation.resp.fct@intradef.gouv.fr Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de 30 jours à compter de la date d'admission définitive de la prestation, ou de la date de réception de la facture dans le système d'échange CHORUS, si celle-ci est postérieure. Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de paiement, le délai est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté. En qualité d'ordonnateur secondaire, la PFC Est procède à la liquidation des factures et à leur demande de paiement auprès de la comptabilité de la division RHL qui effectue le paiement par virement au compte bancaire indiqué dans l'acte d'engagement. Pour tous problèmes de paiement des prestations commandées par le cercle, il convient de s'adresser à la division RHL de la PFC Est dont les coordonnées sont les suivantes : Tél. : 03 87 15 51 96 Courriel : pfcestdivrhlapromarches.resp.fct@intradef.gouv.fr Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de 30 jours à compter de la date d'admission définitive de la prestation, ou de la date de réception de la facture dans le système d'échange CHORUS PRO, si celle-ci est postérieure. Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de paiement, le délai est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté. Il n'existe aucune solidarité financière entre la PFC Est et le cercle de BESANCON. Ressources propres de l'Etat : ministère des Armées. La valeur estimée indiquée ci-dessus est calculée sur la durée totale du marché, soit 48 mois. Pour rappel, le montant maximum annuel contractuel (pour les prestations à la demande) est fixé à 165 000,00 euros HT.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** Les critères de sélection sont listés ci-dessous : Prix : pondération à 50% ; Technique : pondération à 30% ; Socio-responsabilité : pondération à 10% ; Environnemental : pondération à 10 %.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requisite

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 03/06/2024 à 15:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 DAY

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Informations relatives aux délais de recours** : - référé précontractuel (article L.5511 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat ; - recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.4211 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours ; - référé contractuel (article L.55113 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) ; - recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n°291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché ; - recours indemnitaire (article R.4211 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Nancy

**5.1 Lot** : LOT-0005

**Titre** : LOT 5 - AUTUN

**Description** : Nettoyage et entretien des locaux d'hébergement et des vitres au profit du GSBdD de Besançon pour les sites d'AUTUN (LMA)

**Identifiant interne** : 5

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** AUTUN

**Code postal :** 71400

**Subdivision pays (NUTS) :** Saône-et-Loire ( FRC13 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/09/2024

**Durée :** 12 MONTH

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 1,037,235.6 EUR

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** L'exécution des prestations commencera le 01/09/2024, ou au lendemain de sa notification si celle-ci est postérieure. Le Pouvoir Adjudicateur (PA) pourra décider de reconduire unilatéralement l'accord-cadre trois (3) fois pour une durée ne pouvant excéder quatre (4) ans au total. Reconduction 1 : du 01/09/2025 au 31/08/2026 ; Reconduction 2 : du 01/09/2026 au 31/08/2027 ; Reconduction 3 : du 01/09/2027 au 31/08/2028. En qualité d'ordonnateur secondaire, la PFC Est procède à la liquidation des factures et à leur demande de paiement auprès du Directeur Départemental des Finances Publiques de la Moselle, 1 rue François de Curel BP 41 054, 57036 METZ Cedex, qui effectue le paiement par virement au compte bancaire indiqué dans l'acte d'engagement. Pour tous problèmes de paiement, il convient de s'adresser à la division finances de la PFC Est dont les coordonnées sont les suivantes : Tél. : 03 87 15 51 04 Courriel : pfcestassistancefacturation.resp.fct@intradef.gouv.fr Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de 30 jours à compter de la date d'admission définitive de la prestation, ou de la date de réception de la facture dans le système d'échange CHORUS, si celle-ci est postérieure. Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de paiement, le délai est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté. En qualité d'ordonnateur secondaire, la PFC Est procède à la liquidation des factures et à leur demande de paiement auprès de la comptabilité de la division RHL qui effectue le paiement par virement au compte bancaire indiqué dans l'acte d'engagement. Pour tous problèmes de paiement des prestations commandées par le cercle, il convient de s'adresser à la division RHL de la PFC Est dont les coordonnées sont les suivantes : Tél. : 03 87 15 51 96 Courriel : pfcestdivrhlapromarches.resp.fct@intradef.gouv.fr Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de 30 jours à compter de la date d'admission définitive de la prestation, ou de la date de réception de la facture dans le système d'échange CHORUS PRO, si celle-ci est postérieure. Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de paiement, le délai est suspendu pour une durée égale au

retard qui en est résulté. Il n'existe aucune solidarité financière entre la PFC Est et le cercle de BESANCON. Ressources propres de l'Etat : ministère des Armées. La valeur estimée indiquée ci-dessus est calculée sur la durée totale du marché, soit 48 mois. Pour rappel, le montant maximum annuel contractuel (pour les prestations à la demande) est fixé à 223 000,00 euros HT.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** Les critères de sélection sont listés ci-dessous : Prix : pondération à 50% ; Technique : pondération à 30% ; Socio-responsabilité : pondération à 10% ; Environnemental : pondération à 10 %.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 03/06/2024 à 15:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 DAY

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** - référé précontractuel (article L.5511 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat ; - recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.4211 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours ; - référé contractuel (article L.55113 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) ; - recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n°291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché ; - recours indemnitaire (article R.4211 et suivants du CJA),

dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nancy

### 5.1 Lot : LOT-0007

**Titre :** LOT 7 - MACON

**Description :** Nettoyage et entretien des locaux et des vitres au profit du GSBdD de Besançon pour les sites de MACON

**Identifiant interne :** 7

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** MACON

**Code postal :** 71002 - 71017

**Subdivision pays (NUTS) :** Saône-et-Loire ( FRC13 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/09/2024

**Durée :** 12 MONTH

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 38,750.35 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

## **Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** L'exécution des prestations commencera le 01/09/2024, ou au lendemain de sa notification si celle-ci est postérieure. Le Pouvoir Adjudicateur (PA) pourra décider de reconduire unilatéralement l'accord-cadre trois (3) fois pour une durée ne pouvant excéder quatre (4) ans au total. Reconduction 1 : du 01/09/2025 au 31/08/2026 ; Reconduction 2 : du 01/09/2026 au 31/08/2027 ; Reconduction 3 : du 01/09/2027 au 31/08/2028. En qualité d'ordonnateur secondaire, la PFC Est procède à la liquidation des factures et à leur demande de paiement auprès du Directeur Départemental des Finances Publiques de la Moselle, 1 rue François de Curel BP 41 054, 57036 METZ Cedex, qui effectue le paiement par virement au compte bancaire indiqué dans l'acte d'engagement. Pour tous problèmes de paiement, il convient de s'adresser à la division finances de la PFC Est dont les coordonnées sont les suivantes : Tél. : 03 87 15 51 04 Courriel : pfcestassistancefacturation.resp.fct@intradef.gouv.fr Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de 30 jours à compter de la date d'admission définitive de la prestation, ou de la date de réception de la facture dans le système d'échange CHORUS, si celle-ci est postérieure. Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de paiement, le délai est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté. Ressources propres de l'Etat : ministère des Armées. La valeur estimée indiquée ci-dessus est calculée sur la durée totale du marché, soit 48 mois. Pour rappel, le montant maximum annuel contractuel (pour les prestations à la demande) est fixé à 1 000,00 euros HT.

### **5.1.9 Critères de sélection**

#### **Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** Les critères de sélection sont listés ci-dessous : Prix : pondération à 50% ; Technique : pondération à 30% ; Socio-responsabilité : pondération à 10% ; Environnemental : pondération à 10 %.

### **5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>,

### **5.1.12 Conditions du marché public**

#### **Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 03/06/2024 à 15:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 DAY

#### **Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

## **Le paiement en ligne sera utilisé : oui**

**Informations relatives aux délais de recours :** - référé précontractuel (article L.5511 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat ; - recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.4211 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours ; - référé contractuel (article L.55113 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) ; - recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n°291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché ; - recours indemnitaire (article R.4211 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

### **5.1.15 Techniques**

#### **Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

#### **Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

### **5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nancy

## **5.1 Lot : LOT-0001**

**Titre :** LOT 1 - BESANCON

**Description :** Nettoyage, entretien des locaux communs, d'hébergement, de plonge et prestation de plonge au profit du GSBdD de Besançon pour les sites de BESANCON

**Identifiant interne :** 1

### **5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

### **5.1.2 Lieu d'exécution**

**Ville :** BESANCON

**Code postal :** 25000

**Subdivision pays (NUTS) :** Doubs ( FRC21 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 01/09/2024

**Durée** : 12 MONTH

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 1,918,548.54 EUR

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires** : L'exécution des prestations commencera le : POSTES 1 et 2 : 01/09/2024 POSTE 3 (plonge) : 01/03/2025 Ou au lendemain de sa notification si celle-ci est postérieure. Le Pouvoir Adjudicateur (PA) pourra décider de reconduire unilatéralement l'accord cadre trois (3) fois pour une durée ne pouvant excéder quatre (4) ans au total. Reconduction 1 : du 01/09/2025 au 31/08/2026 ; Reconduction 2 : du 01/09/2026 au 31/08/2027 ; Reconduction 3 : du 01/09/2027 au 31/08/2028. En qualité d'ordonnateur secondaire, la PFC Est procède à la liquidation des factures et à leur demande de paiement auprès du Directeur Départemental des Finances Publiques de la Moselle, 1 rue François de Curel BP 41 054, 57036 METZ Cedex, qui effectue le paiement par virement au compte bancaire indiqué dans l'acte d'engagement. Pour tous problèmes de paiement, il convient de s'adresser à la division finances de la PFC Est dont les coordonnées sont les suivantes : Tél. : 03 87 15 51 04 Courriel : pfcestassistancefacturation.resp.fct@intradef.gouv.fr Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de 30 jours à compter de la date d'admission définitive de la prestation, ou de la date de réception de la facture dans le système d'échange CHORUS, si celle-ci est postérieure. Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de paiement, le délai est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté. En qualité d'ordonnateur secondaire, la PFC Est procède à la liquidation des factures et à leur demande de paiement auprès de la comptabilité de la division RHL qui effectue le paiement par virement au compte bancaire indiqué dans l'acte d'engagement. Pour tous problèmes de paiement des prestations commandées par le cercle, il convient de s'adresser à la division RHL de la PFC Est dont les coordonnées sont les suivantes : Tél. : 03 87 15 51 96 Courriel : pfcestdivrhlapromarches.resp.fct@intradef.gouv.fr Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de 30 jours à compter de la date d'admission définitive de la prestation, ou de la date de réception de la facture dans le système d'échange CHORUS PRO, si celle-ci est postérieure. Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de paiement, le délai est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté. Il n'existe aucune solidarité financière entre la PFC Est et le cercle de BESANCON. Ressources propres de l'Etat : ministère des Armées. La valeur estimée indiquée ci-dessus est calculée sur la durée totale du marché, soit 48 mois. Pour rappel, le montant maximum annuel contractuel (pour les prestations à la demande) est fixé à 90 000,00 euros HT.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type :** Autre

**Description :** Les critères de sélection sont listés ci-dessous : Prix : pondération à 50% ; Technique : pondération à 30% ; Socio-responsabilité : pondération à 10% ; Environnemental : pondération à 10 %.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 03/06/2024 à 15:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 DAY

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** - référé précontractuel (article L.5511 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat ; - recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.4211 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours ; - référé contractuel (article L.55113 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) ; - recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n°291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché ; - recours indemnitaire (article R.4211 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

## 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nancy

5.1 Lot : LOT-0002

**Titre :** LOT 2 - AUXONNE

**Description :** Nettoyage, entretien des locaux communs, d'hébergement, de plonge et prestation de plonge au profit du GSBdD de Besançon pour les sites d'AUXONNE

**Identifiant interne :** 2

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** AUXONNE

**Code postal :** 21130

**Subdivision pays (NUTS) :** Côte-d'Or ( FRC11 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/09/2024

**Durée :** 12 MONTH

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 876,229.79 EUR

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** L'exécution des prestations commencera le : POSTES 1 et 2 : 01/09/2024 POSTE 3 (plonge) : 01/03/2025 Ou au lendemain de sa notification si celle-ci est postérieure. Le Pouvoir Adjudicateur (PA) pourra décider de reconduire unilatéralement l'accord-cadre trois (3) fois pour une durée ne pouvant excéder quatre (4) ans au total. Reconduction 1 : du 01/09/2025 au 31/08/2026 ; Reconduction 2 : du 01/09/2026 au 31/08/2027 ; Reconduction 3 : du 01/09/2027 au 31/08/2028. En qualité d'ordonnateur secondaire, la PFC Est procède à la liquidation des factures et à leur demande de paiement auprès du Directeur Départemental des Finances Publiques de la Moselle, 1 rue François de Curel BP 41 054, 57036 METZ Cedex, qui effectue le paiement par virement au compte bancaire indiqué dans l'acte d'engagement. Pour tous

problèmes de paiement, il convient de s'adresser à la division finances de la PFC Est dont les coordonnées sont les suivantes : Tél. : 03 87 15 51 04 Courriel : pfcestassistancefacturation.resp.fct@intradef.gouv.fr Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de 30 jours à compter de la date d'admission définitive de la prestation, ou de la date de réception de la facture dans le système d'échange CHORUS, si celle-ci est postérieure. Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de paiement, le délai est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté. En qualité d'ordonnateur secondaire, la PFC Est procède à la liquidation des factures et à leur demande de paiement auprès de la comptabilité de la division RHL qui effectue le paiement par virement au compte bancaire indiqué dans l'acte d'engagement. Pour tous problèmes de paiement des prestations commandées par le cercle, il convient de s'adresser à la division RHL de la PFC Est dont les coordonnées sont les suivantes : Tél. : 03 87 15 51 96 Courriel : pfcestdivrhlapromarches.resp.fct@intradef.gouv.fr Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de 30 jours à compter de la date d'admission définitive de la prestation, ou de la date de réception de la facture dans le système d'échange CHORUS PRO, si celle-ci est postérieure. Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de paiement, le délai est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté. Il n'existe aucune solidarité financière entre la PFC Est et le cercle de BESANCON. Ressources propres de l'Etat : ministère des Armées. La valeur estimée indiquée ci-dessus est calculée sur la durée totale du marché, soit 48 mois. Pour rappel, le montant maximum annuel contractuel (pour les prestations à la demande) est fixé à 35 000,00 euros HT.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** Les critères de sélection sont listés ci-dessous : Prix : pondération à 50% ; Technique : pondération à 30% ; Socio-responsabilité : pondération à 10% ; Environnemental : pondération à 10 %.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 03/06/2024 à 15:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 DAY

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

## **Le paiement en ligne sera utilisé : oui**

**Informations relatives aux délais de recours :** - référé précontractuel (article L.5511 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat ; - recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.4211 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours ; - référé contractuel (article L.55113 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) ; - recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n°291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché ; - recours indemnitaire (article R.4211 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

### **5.1.15 Techniques**

#### **Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

#### **Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

### **5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nancy

## **5.1 Lot : LOT-0004**

**Titre :** LOT 4 - CHALON-SUR-SAONE

**Description :** Nettoyage, entretien des locaux communs, d'hébergement, de plonge et prestation de plonge au profit du GSBdD de Besançon pour les sites de CHALON-SUR-SAONE (BPIA)

**Identifiant interne :** 4

#### **5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

#### **5.1.2 Lieu d'exécution**

**Ville :** CHALON-SUR-SAONE

**Code postal :** 71100

**Subdivision pays (NUTS) :** Saône-et-Loire ( FRC13 )

**Pays :** France

## Informations complémentaires :

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** CRISSEY

**Code postal :** 71530

**Subdivision pays (NUTS) :** Saône-et-Loire ( FRC13 )

**Pays :** France

## Informations complémentaires :

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/09/2024

**Durée :** 12 MONTH

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 921,686.94 EUR

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** L'exécution des prestations commencera le 01/09/2024, ou au lendemain de sa notification si celle-ci est postérieure. Le Pouvoir Adjudicateur (PA) pourra décider de reconduire unilatéralement l'accord-cadre trois (3) fois pour une durée ne pouvant excéder quatre (4) ans au total. Reconduction 1 : du 01/09/2025 au 31/08/2026 ; Reconduction 2 : du 01/09/2026 au 31/08/2027 ; Reconduction 3 : du 01/09/2027 au 31/08/2028. En qualité d'ordonnateur secondaire, la PFC Est procède à la liquidation des factures et à leur demande de paiement auprès du Directeur Départemental des Finances Publiques de la Moselle, 1 rue François de Curel BP 41 054, 57036 METZ Cedex, qui effectue le paiement par virement au compte bancaire indiqué dans l'acte d'engagement. Pour tous problèmes de paiement, il convient de s'adresser à la division finances de la PFC Est dont les coordonnées sont les suivantes : Tél. : 03 87 15 51 04 Courriel : pfcestassistancefacturation.resp.fct@intradef.gouv.fr Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de 30 jours à compter de la date d'admission définitive de la prestation, ou de la date de réception de la facture dans le système d'échange CHORUS, si celle-ci est postérieure. Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de paiement, le délai est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté. En qualité d'ordonnateur secondaire, la PFC Est procède à la liquidation des factures et à leur demande de paiement auprès de la comptabilité de la division RHL qui effectue le paiement par virement au compte bancaire indiqué dans l'acte d'engagement. Pour tous problèmes de paiement des prestations commandées par le cercle, il convient de s'adresser à la division RHL de la PFC Est dont les coordonnées sont les suivantes : Tél. : 03 87 15 51 96 Courriel : pfcestdivrhlapromarches.resp.fct@intradef.gouv.fr Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de 30 jours à compter de la date d'admission définitive de la prestation, ou de la date de réception de la facture dans le système

d'échange CHORUS PRO, si celle-ci est postérieure. Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de paiement, le délai est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté. Il n'existe aucune solidarité financière entre la PFC Est et le cercle de BESANCON. Ressources propres de l'Etat : ministère des Armées. La valeur estimée indiquée ci-dessus est calculée sur la durée totale du marché, soit 48 mois. Pour rappel, le montant maximum annuel contractuel (pour les prestations à la demande) est fixé à 17 000,00 euros HT.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** Les critères de sélection sont listés ci-dessous : Prix : pondération à 50% ; Technique : pondération à 30% ; Socio-responsabilité : pondération à 10% ; Environnemental : pondération à 10 %.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 03/06/2024 à 15:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 DAY

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** - référé précontractuel (article L.5511 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat ; - recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.4211 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours ; - référé contractuel (article L.55113 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) ; - recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n°291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché ; - recours indemnitaire (article R.4211 et suivants du CJA),

dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nancy

### 5.1 Lot : LOT-0006

**Titre :** LOT 6 - LONS-LE-SAUNIER

**Description :** Nettoyage et entretien des locaux et des vitres au profit du GSBdD de Besançon pour les sites de LONS-LE-SAUNIER

**Identifiant interne :** 6

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** LONS LE SAUNIER

**Code postal :** 39015

**Subdivision pays (NUTS) :** Jura ( FRC22 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/09/2024

**Durée :** 12 MONTH

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 11,414.82 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

## **Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** L'exécution des prestations commencera le 01/09/2024, ou au lendemain de sa notification si celle-ci est postérieure. Le Pouvoir Adjudicateur (PA) pourra décider de reconduire unilatéralement l'accord-cadre trois (3) fois pour une durée ne pouvant excéder quatre (4) ans au total. Reconduction 1 : du 01/09/2025 au 31/08/2026 ; Reconduction 2 : du 01/09/2026 au 31/08/2027 ; Reconduction 3 : du 01/09/2027 au 31/08/2028. En qualité d'ordonnateur secondaire, la PFC Est procède à la liquidation des factures et à leur demande de paiement auprès du Directeur Départemental des Finances Publiques de la Moselle, 1 rue François de Curel BP 41 054, 57036 METZ Cedex, qui effectue le paiement par virement au compte bancaire indiqué dans l'acte d'engagement. Pour tous problèmes de paiement, il convient de s'adresser à la division finances de la PFC Est dont les coordonnées sont les suivantes : Tél. : 03 87 15 51 04 Courriel : pfcestassistancefacturation.resp.fct@intradef.gouv.fr Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de 30 jours à compter de la date d'admission définitive de la prestation, ou de la date de réception de la facture dans le système d'échange CHORUS, si celle-ci est postérieure. Si du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de paiement, le délai est suspendu pour une durée égale au retard qui en est résulté. Ressources propres de l'Etat : ministère des Armées. La valeur estimée indiquée ci-dessus est calculée sur la durée totale du marché, soit 48 mois. Pour rappel, le montant maximum annuel contractuel (pour les prestations à la demande) est fixé à 1 000,00 euros HT.

### **5.1.9 Critères de sélection**

#### **Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** Les critères de sélection sont listés ci-dessous : Prix : pondération à 50% ; Technique : pondération à 30% ; Socio-responsabilité : pondération à 10% ; Environnemental : pondération à 10 %.

### **5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>,

### **5.1.12 Conditions du marché public**

#### **Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 03/06/2024 à 15:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 DAY

#### **Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

## **Le paiement en ligne sera utilisé : oui**

**Informations relatives aux délais de recours :** - référé précontractuel (article L.5511 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat ; - recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.4211 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours ; - référé contractuel (article L.55113 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) ; - recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n°291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché ; - recours indemnitaire (article R.4211 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

### **5.1.15 Techniques**

#### **Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

#### **Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

### **5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nancy

## **Section 8 - Organisations**

### **8.1 ORG-0002**

**Nom officiel :** PlateForme Commissariat Est

**Numéro d'enregistrement :** 13001535700010

**Département :** Division Achat Public

**Adresse postale :** 10 rue d'Asfeld BP 60004

**Ville :** METZ CEDEX 1

**Code postal :** 57044

**Subdivision pays (NUTS) :** Moselle ( FRF33 )

**Pays :** France

**Point de contact :** M. EL MAZIANE

**Adresse électronique :** greffe.ta-nancy@juradm.fr

**Téléphone :** +33 387155153

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Nancy

**Numéro d'enregistrement** : 17540005000019

**Adresse postale** : 5 Place de la Carrière - Case Officielle 20038

**Ville** : Nancy cedex

**Code postal** : 54038

**Subdivision pays (NUTS)** : Meurthe-et-Moselle ( FRF31 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-nancy@juradm.fr

**Téléphone** : +33 383174343

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier** : 48ecfdcc-83e8-490a-ada8-765a90876344-01

**Principale raison de la modification** : Correction par l'acheteur

**Description** : Modifications apportées à l'annexe 1A du lot 1

### 10.1 Modification

**Identifiant de la section** : LOT-0003

**Identifiant de la section** : LOT-0006

**Identifiant de la section** : LOT-0007

**Identifiant de la section** : LOT-0004

**Identifiant de la section** : LOT-0001

**Identifiant de la section** : LOT-0005

**Identifiant de la section** : LOT-0002

**Description des modifications** : CHANGEMENT DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 49e00526-ae9b-4ec4-9436-afaa6a2f66aa - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 29/05/2024 à 14:22

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

## 11.2 Informations relatives à la publication

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/05/2024